



UdA

Logo UBP



PROJET

Convention UdA / UBP
Master « Mondes Contemporains »



CONVENTION DE GESTION DE LA SPECIALITE « MONDES CONTEMPORAINS »

Entre :

L'ECOLE DE DROIT – UNIVERSITE D'Auvergne

41 boulevard François Mitterrand 63002 Clermont-Ferrand Cedex 1

Représentée par son Président, Philippe Dulbecco

Agissant ès qualités pour le compte de l'École de Droit, représentée par son Doyen, Florent Garnier

ET

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines – UNIVERSITE BLAISE PASCAL

34 avenue Carnot 63000 Clermont-Ferrand Cedex

Représentée par son Président, Mathias Bernard

Agissant ès qualités pour le compte de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, représentée son Doyen, Mme le Professeur Bénédicte Mathios,

Fruit d'une collaboration entre les deux universités clermontoises, cette formation interdisciplinaire est ouverte aux étudiants des différentes composantes en leur permettant de conserver une dominante dans leur parcours. L'École de Droit (UDA) et l'UFR LLSH (UBP) cogèrent et cofinancent le master spécialité « Mondes contemporains », les maquettes proposées aux étudiants sont constituées de cours communs et de cours propres à chacun des établissements.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1- Inscription des étudiants

Les étudiants prennent leur inscription dans l'Université de leur choix de mention : à l'Université d'Auvergne pour la mention Administration Générale, à l'Université Blaise Pascal pour la mention Territoires et Cultures.

Article 2 – Localisation de la formation

Les cours ont lieu dans les locaux des 2 universités.

Article 3- Enseignements :

Mention Administration Publique (UDA)

Master 1

Semestre 1	Volumes Horaires	ECTS
UE 1A : Droit public Droit constitutionnel 1 - Théorie de l'État Droit administratif approfondi Droit institutionnel de l'Union Européene	75h CM 25h CM 25h CM 25h	
UE 1B : Politiques Publiques Économie publique Politiques publiques : mise en œuvre et évaluation	50h CM 25h CM 25h	
UE 1C : Politiques sociales Développement social urbain et politique de la ville Droit de la protection sociale, sanitaire et de la santé	50h CM 25h CM 25h	
UE 1D: Professionnalisation Expression et communication écrite Communication orale	35h Séminaire 25h Séminaire 10h	
Semestre 2	Volumes Horaires	ECTS
UE 2A : Les conflits Contentieux administratif Droit public Enjeux et problématiques de la sécurité	75h CM 25h Séminaire 25h CM 25h	
UE 2B : Management public Gestion des ressources humaines et management des organisations Science administrative	50h CM 25h CM 25h	
UE 2C : Enjeux politiques, économiques et sociaux Vie politique et intellectuelle contemporaine Enjeux économiques et sociaux	50h CM 25h CM25h	
UE 2D : Culture politique Pensée politique Culture politique	50h CM 25h Séminaire 25h	



Master 2

Semestre 3	Volumes Horaires	ECTS
UE 3A : Administration publique Finances publiques Droit de la concurrence Droit administratif approfondi Droit constitutionnel approfondi	100h Séminaire 25h CM 25h Séminaire 25h Séminaire 25h	
UE 3B : Enjeux stratégiques Grands enjeux internationaux contemporains Organisation générale de la défense et enjeux stratégiques	50h CM 25h CM 25h	
UE 3C : Culture et médias Enjeux culturels contemporains Histoire des médias	50h CM 25h CM 25h	
UE 3D : Science politique et juridique Sociologie politique Philosophie politique et juridique	50h CM 25h CM 25h	
Semestre 4	Volumes Horaires	ECTS
UE 4A : Droits politiques et politiques économiques Droits politiques, économiques, sociaux et culturels Économie de l'environnement	50h CM 25h CM 25h	
UE 4B : Séminaires interdisciplinaires État, Individu, Conflit	50h Séminaire 50h	
UE 4C : Stage et rapport de stage (ou mémoire)		

Mention Territoires et Cultures (UBP)

Master 1

Semestre 1

UE1- Droit Public (75h)

- Droit constitutionnel 1 – Théorie de l'Etat CM 25h
- Droit administratif approfondi CM 25h
- Droit institutionnel de l'union européenne CM 25h

UE2 –Séminaire de sciences humaines (24h)

Prendre un séminaire du master Cultures et Patrimoine

UE3 - Méthodologie et communication (69h)

- Expression et communication écrite CM 25h
- Communication orale CM 10h + 10h de conférences « culture et communication »
- Langue vivante TD 24h

Semestre 2

UE4 – État et société dans la France contemporaine (75h)

- Vie politique et intellectuelle de la France contemporaine CM25h
- Enjeux économiques et sociaux CM25h
- Contentieux administratif CM 25h

UE5 - Culture politique (50h)

- Pensée politique CM 25h
- Séminaire de culture politique CM 25h

UE6 Rapport de Stage (3 à 5 semaines)

Master 2

Semestre 3

UE7 – Administration publique (75h)

- Droit administratif approfondi- Séminaire CM 25h
- Droit constitutionnel approfondi- Séminaire CM 25h
- Philosophie politique et juridique CM 25h

UE8 – Enjeux du monde actuel (45h)

- Grands enjeux internationaux contemporains CM 25h
- Questions d'actualité TD 20h

UE9 – Culture et médias (70h)

- Enjeux culturels contemporains CM 25h
- Histoire des médias CM 25h
- Communication des entreprises et des collectivités 20 TD



Semestre 4

UE10 – Séminaires interdisciplinaires (50h)

- Etat, Individu, Conflit CM 50h

UE11 – Stage et rapport de stage de 8 à 12 semaines

Article 4 – Cours spécifiques communs à la formation

Les cours spécifiques à la formation et communs aux étudiants issus des deux établissements sont les suivants :

-	- UDA	- UBP
M1 S1	Droit administratif approfondi CM 25h Droit institutionnel de l'union européenne CM 25h Expression et communication écrite CM 25h Communication orale CM 10h -	
M1 S2	-Contentieux administratif CM 25h -Pensée politique CM 25h -Séminaire de culture politique 13h	- Vie politique et intellectuelle de la France contemporaine CM25h - Enjeux économiques et sociaux CM25h - Séminaire de culture politique 12h CM
M2 S1	- Droit administratif approfondi- Séminaire CM 25h - Droit constitutionnel approfondi- Séminaire CM 25h	- Grands enjeux internationaux contemporains CM 25h - Enjeux culturels contemporains CM 25h - Histoire des médias CM 25h -
-	- Séminaires interdisciplinaires 25hCM	- Séminaires interdisciplinaires 25hCM -
- TOTAL heures	223 CM	162 CM

Article 5 : Prise en charge des enseignements

Chaque établissement prendra en charge les heures dispensées en son sein. L'École de Droit dispense 61 h CM de cours spécifiques à l'ensemble de la formation de plus que l'UFR LLSH. Ces 61 h CM seront prises en charge conjointement par les deux établissements, sous la forme d'un

versement de 30,5 h CM allouées à l'UDA par l'UBP.

Article 6 - Mise à niveau juridique pour les étudiants de l'UFR LLSH

Une semaine spécifique de mise à niveau en droit (30 h) est organisée pour les étudiants de l'UFR LLSH au début du premier semestre. L'Université Blaise Pascal alloue à ce titre une contribution de 30 h CM (cours) à l'Université d'Auvergne (Ecole de droit)

Article 7 - Durée de la convention

La convention est conclue pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la fin de la période d'habilitation en 2016.

Fait à Clermont-Ferrand, en 4 exemplaires, le

2013

Le Président de l'Université d'Auvergne
Philippe Dulbecco

Le Président de l'Université Blaise Pascal
Mathias Bernard

Le Doyen de l'Ecole de Droit
Florent Garnier

Le Doyen de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Bénédicte Mathios

